



Fiche signalétique et présentation du Cabinet Finalians

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable du traitement, M. Eric Guillaud, pour l'analyse de votre dossier. Elles sont conservées pendant la durée de la relation et sont destinées à Finalians. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : M. Eric Guillaud, 725 cours Fernande Peyre 84800 L'Isle sur la sorgue. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.



L'entreprise :

Le CIF exerce dans le cadre d'une société, cette partie résume les aspects administratifs de l'entreprise :

SIREN : 504 883 372 NAF/APE : 66-22 Z

Adresse professionnelle : Finalians, 725 Cours Fernande Peyre 84800 L'Isle sur la Sorgue.

Statuts légaux et autorités de tutelle

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro d'immatriculation 08 044 098 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

- **CIF** Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02, adresse internet : www.amf-france.org; cette activité est contrôlable par l'AMF.
- **IAS** (Intermédiaire en Assurance) courtier de Catégorie B de niveau 1;
- **IOBSP** (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements), catégorie courtier, mandataire non-exclusif: voir tableau des partenariats.

L'activité d'IAS et d'IOBSP est placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 61 rue Taitbout, 75436 PARIS cedex 09 et internet :

<http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Il est par ailleurs :

- **Agent immobilier** : Carte T n°CPI 84012015000000593 délivré par la CCI du Vaucluse avec la mention détention de fonds, garant « Galian » 89 rue de la boetie 75008 PARIS
- **Démarcheur bancaire ou financier** : Debory Eres N° 1070738566TC

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de Galian : Numéros de polices :120145977- 120137405

Pour des montants par sinistre:

	CIF	IAS	IOBSP	IMMO
Responsabilité civile professionnelle	1 000 000 €	1 500 000 €	500 000 €	-
Garantie financière	-	115 000 €	115 000 €	120 000 €



Finalians nom commercial de la Sarl Vilella Guillaud conseil et courtage, membre de l'association nationale des conseils financiers (www.anacofi.asso.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). SARL au capital de 3 000 € inscrite au RCS de Avignon, SIREN 504 883 372 Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle et Garantie financière n°120 145 977 de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 . Société enregistrée à l'Orias (www.orias.fr) sous le n° 08044098 pour les activités suivantes : Activité de conseil financier: statut de Conseil en Investissement Financier (CIF) Activité d'assurance : Société de courtage d'assurance et de réassurance positionnée dans la catégorie C: n'étant pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ; Activité de mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiements.

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

Partenaires, compagnies, établissement de crédit, entreprises d'assurance et autres fournisseurs

	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
SOFIDY	SCPI		Commissions
MMA	Assurance	Convention	Commissions
ALPTIS	Assurance	Convention	Commissions
La Française AM	Assurance	Convention	Commissions
BNP Paribas	Banque	Convention	Commissions
CARDIF	Assurance	Convention	Commissions
CEPAC	Banque	Convention	Commissions
UNEP	Assurance	Convention	Commissions
UFFI REAM	Assurance	Convention	Commissions
CIPRES	Assurance	Protocole	Commissions
DEBORY	Assurance	Convention	Commissions
PRIMONIAL	Assurance	Convention	Commissions
BPPC	Banque	Convention	Commissions
CHAIX	Banque	Convention	Commissions
LCL	Banque	Convention	Commissions
GE Moneybank	Banque	Convention	Commissions
CREDIT FONCIER	Banque	Convention	Commissions
CIC	Banque	Convention	Commissions
COGEDIM	Immobilier	Délégation de mandat	Commissions
DPS Alpha villa	Immobilier	Mandat	Commissions
VINCI Immo	Immobilier	Mandat	Commissions
BOUYGUES	Immobilier	Mandat	Commissions
NEXITY	Immobilier	Mandat	Commissions
URBAT	Immobilier	Mandat	Commissions
PERL	Immobilier	Mandat	Commissions

*Les noms des autres compagnies avec lesquelles le professionnel a un accord, sera communiqué sur simple demande.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.



Finalians nom commercial de la Sarl Vilella Guillaud conseil et courtage, membre de l'association nationale des conseils financiers (www.anacofi.asso.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). SARL au capital de 3 000 € inscrite au RCS de Avignon, SIREN 504 883 372 Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle et Garantie financière n°120 145 977 de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 . Société enregistrée à l'Orias (www.orias.fr) sous le n° 08044098 pour les activités suivantes : Activité de conseil financier: statut de Conseil en Investissement Financier (CIF) Activité d'assurance : Société de courtage d'assurance et de réassurance positionnée dans la catégorie C: n'étant pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ; Activité de mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiements.

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

Traitement des réclamations (Article 325-12-1 du RGAMF et instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/12-Maj 24/04/13 et 20/11/13)

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 725 Cours Fernande Peyre 84800 L'Isle sur la sorgue

Par mail : eric.guillaud@finalians.com

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Saisir un médiateur :

I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris	Pour les activités d'assurance La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09 Site internet : https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur
II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur : Pour les activités de CIF Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 Site internet : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation	Pour les activités d'IOBSP et Immobilières Médiation de la consommation - ANM Conso 2 rue de Colmar 94300 VINCENNES https://www.anm-conso.com/site/particulier.php

Date et signature

Le client

Le conseiller:

Date :

Date:

Signature

Signature



Finalians nom commercial de la Sarl Vilella Guillaud conseil et courtage, membre de l'association nationale des conseils financiers (www.anacofi.asso.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). SARL au capital de 3 000 € inscrite au RCS de Avignon, SIREN 504 883 372 Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle et Garantie financière n°120 145 977 de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 . Société enregistrée à l'Orias (www.orias.fr) sous le n° 08044098 pour les activités suivantes : Activité de conseil financier: statut de Conseil en Investissement Financier (CIF) Activité d'assurance : Société de courtage d'assurance et de réassurance positionnée dans la catégorie C: n'étant pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ; Activité de mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiements.



Présentation Cabinet FINALIANS



La proximité de la relation

La proximité et le suivi sont les bases de notre relation.

La connaissance de votre situation et de vos préoccupations nous permet de vous conseiller efficacement, sans délai.

Chaque conseiller est indépendant. Il suit sa clientèle sans limites géographiques.

L'indépendance

Le cabinet sélectionne ses partenaires selon des critères de sérieux, de solidité financière, de qualité de produits.

Nous sommes indépendants et choisissons les meilleurs produits en fonction de vos besoins.

Contrairement aux réseaux d'agents généraux et de salariés, nous ne sommes pas tenus par des objectifs de volume de vente.

Notre seule obligation : vous satisfaire.

Notre démarche

Nos premiers entretiens sont libres et gratuits. Ils sont destinés à prendre contact et vous écouter :

- Nous considérons votre situation civile, professionnelle, fiscale et votre protection sociale.
- Nous notons vos objectifs et vos priorités.
- Une fois votre situation étudiée, nous pourrions vous proposer les solutions et montages adaptés.
- Nous vous accompagnons et vous aidons à adapter vos stratégies en fonction de l'évolution de votre situation et des marchés.
- Votre satisfaction est essentielle, elle nous garantit la domiciliation de vos actifs.



Finalians nom commercial de la Sarl Vilella Guillaud conseil et courtage, membre de l'association nationale des conseils financiers (www.anacofi.asso.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). SARL au capital de 3 000 € inscrite au RCS de Avignon, SIREN 504 883 372 Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle et Garantie financière n°120 145 977 de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 . Société enregistrée à l'Orias (www.orias.fr) sous le n° 08044098 pour les activités suivantes : Activité de conseil financier: statut de Conseil en Investissement Financier (CIF) Activité d'assurance : Société de courtage d'assurance et de réassurance positionnée dans la catégorie C: n'étant pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ; Activité de mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiements.

Une approche patrimoniale globale

La construction et la croissance de votre patrimoine reposent sur un équilibre dynamique entre la pérennité de la pierre, la sécurité des placements à taux garanti et les performances de la bourse à long terme.

Etablir ensemble un bon diagnostic de votre patrimoine, identifier et prioriser vos objectifs, prévoir et anticiper, sont les étapes clés qui nous permettent de prendre avec vous les décisions les plus pertinentes puis de les mettre en œuvre et d'en assurer le suivi.

Dans le cadre d'un audit patrimonial confidentiel, notre mission commence par un travail d'écoute et une analyse, de l'ensemble de vos avoirs financiers et immobiliers (en France et à l'étranger) sur un plan juridique, fiscal et financier.

Cette approche globale est déterminante lorsque votre stratégie d'investissement nécessite une organisation juridique et une ingénierie fiscale et financière.

Des services personnalisés

Pour vous proposer une stratégie sur mesure, nos experts en ingénierie patrimoniale tiennent compte de votre profil d'investisseur qui détermine votre sensibilité aux risques des marchés financiers. Leurs conseils portent sur les dispositions à prendre (juridiques et fiscales), les garanties de prévoyance à mettre en place et les placements à réaliser.

- ✓ Valorisation de liquidités dans le cadre d'enveloppes spécifiques.
- ✓ Investissement immobilier de rapport et/ou d'optimisation des dispositifs fiscaux.
- ✓ Correction de déséquilibres patrimoniaux.
- ✓ Mise en place d'une gestion dédiée.
- ✓ Création de produits financiers sur mesure.
- ✓ Préparation de la transmission (éviter l'indivision, réduire la fiscalité successorale, protéger le conjoint et les héritiers)

L'opportunité d'un placement dépend avant tout de son adéquation à votre situation patrimoniale présente et à vos objectifs de moyen et long terme

L'opportunité d'un placement dépend avant tout de son adéquation à votre situation patrimoniale présente et à vos objectifs de moyen et long terme



Finalians nom commercial de la Sarl Vilella Guillaud conseil et courtage, membre de l'association nationale des conseils financiers (www.anacofi.asso.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). SARL au capital de 3 000 € inscrite au RCS de Avignon, SIREN 504 883 372 Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle et Garantie financière n°120 145 977 de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 . Société enregistrée à l'Orias (www.orias.fr) sous le n° 08044098 pour les activités suivantes : Activité de conseil financier: statut de Conseil en Investissement Financier (CIF) Activité d'assurance : Société de courtage d'assurance et de réassurance positionnée dans la catégorie C: n'étant pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ; Activité de mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiements.

Le conseil en investissement

Notre offre s'appuie sur trois pôles de compétences complémentaires :

- ✓
- ✓ les placements financiers (taux garanti et bourse),
- ✓ la prévoyance patrimoniale,
- ✓ l'investissement immobilier. Nous procédons, en toute indépendance, à une sélection objective et personnalisée des solutions d'investissement les plus adaptées à la mise en œuvre de votre stratégie personnelle.

Les placements financiers

En partenariat avec des établissements financiers prestigieux et innovants, notre sélection couvre l'ensemble des techniques de gestion d'actifs et accorde une place privilégiée à la multigestion réactive et alternative. Nos solutions financières sont disponibles dans le cadre de contrats d'assurance vie, de capitalisation et de comptes titres.

La prévoyance patrimoniale

La gestion de patrimoine ne peut ignorer les produits de prévoyance, incontournables pour faire face aux aléas de la vie. Nous disposons d'une gamme complète de garanties personnalisées individuelles ou collectives.

L'investissement immobilier

L'immobilier locatif, véritable outil de développement patrimonial, procure des revenus indexés, bénéficie d'incitations fiscales et peut être optimisé par « l'effet de levier » du crédit. Notre cabinet s'entoure de partenaires immobilier de renommés pour s'assurer de la pérennité de leurs réalisations. Il vous assure une assistance complète dans la mise en place de votre investissement et dans le choix du financement le plus adapté.

Une assistance permanente et un suivi proactif

Basée sur une relation de confiance, notre action s'inscrit dans la durée. Pour pérenniser l'adéquation des solutions choisies avec vos objectifs, nous sommes en mesure d'assurer un suivi personnalisé et confidentiel de votre patrimoine.

- ✓ Reporting des performances de vos placements.
- ✓ Notes de conjoncture.
- ✓ Actualisation de vos investissements.
- ✓ Prise en compte des modifications de votre situation personnelle et professionnelle.
- ✓ Adaptation aux évolutions de l'environnement économique, juridique et fiscal.
- ✓ Bilan patrimonial régulier.
- ✓ Préconisation de nouvelles solutions d'investissement

Notre rémunération prend généralement la forme de commissions d'intermédiation versées par nos partenaires.

Seules certaines prestations d'ingénierie patrimoniale peuvent donner lieu à une facturation d'honoraires, dans le cadre d'une lettre de mission.



Finalians nom commercial de la Sarl Vilella Guillaud conseil et courtage, membre de l'association nationale des conseils financiers (www.anacofi.asso.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). SARL au capital de 3 000 € inscrite au RCS de Avignon, SIREN 504 883 372 Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle et Garantie financière n°120 145 977 de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 . Société enregistrée à l'Orias (www.orias.fr) sous le n° 08044098 pour les activités suivantes : Activité de conseil financier: statut de Conseil en Investissement Financier (CIF) Activité d'assurance : Société de courtage d'assurance et de réassurance positionnée dans la catégorie C: n'étant pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ; Activité de mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiements.